

Yvelines Le ton monte entre le cimentier Calcia et les élus

Pas de carrières sans siège social ! Le 16 janvier, les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (Yvelines) ont adopté à 107 voix pour, 2 contre et 5 abstentions, une motion demandant à l'État de revenir sur l'autorisation d'extension de carrière délivrée à Calcia en juin 2019. Ce vote intervient peu après l'annonce par le cimentier de sa volonté de transférer, dans le courant de l'année, une partie de son siège social (290 emplois administratifs, situé à Cuerville (Yvelines), à Nanterre (Hauts-de-Seine). Seule restriction sur place les équipes recherche et développement (220 personnes).

Les élus yvelinois - ceux de la communauté urbaine, mais aussi le président du conseil départemental Pierre Bézier et des parlementaires - sont furieux de ce déménagement. Ils ont en

effet soutenu le projet très controversé d'extension de la carrière de Guirancourt (exploitée depuis 1920) à Bruel-en-Vexin « afin de préserver l'emploi d'une entreprise avant ses racines dans le territoire ». Pierre Bézier refuse de voir « partir les emplois pour ne garder que les nuisances ». Les opposants au projet de carrière - le président du parc naturel régional du Vexin, les maires concernés, les riverains - reçoivent ainsi un soutien de poids attendu.

Mise en demeure. Quant au préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, il attend « des explications franches et claires sur la stratégie du groupe » et reste attentif aux travaux de saignage sur l'usine de Cargosville, troisième implantation de Calcia dans le département. Une récente visite ayant révélé une « non-conformité notable » fa conduit à envoyer une mise en demeure. De son côté, Pierre Bézier a indiqué vouloir diligenter une enquête sur les travaux de lutte contre la pollution que devait réaliser Calcia. ● *Pauline Tessier*



Taverny Un pôle médical introverti

Afin de pérenniser l'offre de soins sur son territoire, la Ville de Taverny (Val d'Oise) a construit un pôle médical pluridisciplinaire de 1 095 m², situé entre une zone résidentielle et l'autoroute A15. Les 17 cabinets de consultation prennent place dans un quadrilatère de 28,30 m de côté, sur deux niveaux,

entièrement bâti en bois. Le volume est coiffé à ses quatre extrémités par une toiture à quatre pans couverts de zinc. Un patio arboré de 135 m² occupe le cœur de la parcelle. Il délimite l'ensemble des salles d'attente disposées autour de lui.

Les architectes du bureau Max ont conçu un édifice introverti qui, selon eux, « offre une qualité de vie intérieure à l'image des anciens citernes ». Le paysage alentour imaginé par Paixys, en cours d'achèvement, préservera l'intimité des patients depuis la rue. Coût de l'opération : 2,8 M€ HT. ● *Mélissa Chassa*